



*Producteur d'énergies renouvelables
Opérateur en crédits carbone*

VOLTALIA : point semestriel

- **Un pipeline multi-énergies relevé à 1 825 MW**
- **Activité crédit carbone : objectifs post-Kyoto**

VOLTALIA poursuit avec succès sa **stratégie de production multi-énergies** dans les quatre pays où elle s'est implantée. Par ailleurs, suite à la conférence de Bali, VOLTALIA anticipe une accélération de son **activité crédit carbone**.

Un pipeline renforcé

Depuis septembre, VOLTALIA a continué de renforcer son portefeuille avec la concrétisation de nouveaux projets, notamment en énergie solaire photovoltaïque. Au cours du second semestre 2007 le pipeline de VOLTALIA est passé de 1 332 MW à 1 825 MW à fin décembre.

Au 15 janvier, ce portefeuille multi-énergies de 1 825 MW se décompose de la façon suivante :

- **Eolien : 1 275,75 MW**
 - En construction : 2 parcs en France (10 MW et 8 MW)
 - En développement :
 - 15 parcs en France (355,5 MW)
 - 8 parcs en Grèce (274,6 MW)
 - A l'étude :
 - 1 parc en France (30 MW)
 - 4 parcs au Brésil (220 MW)
 - 18 parcs en Grèce (377,65 MW)
- **Solaire : 137,1 MW**
 - En développement :
 - 6 parcs en Guyane (12 MW)
 - 16 parcs en Grèce (117,5 MW)
 - A l'étude :
 - 1 parc en France (1 MW)
 - 2 parcs en Guyane (6 MW)
 - 1 parc en Grèce (0,6 MW)

Les récentes concrétisations des projets photovoltaïques de VOLTALIA lui permettent de conforter son objectif solaire de 100 MW de capacité installée à horizon 2013.

- **Hydraulique : 310,95 MW**
 - En développement :
 - 3 centrales en France (4,75 MW)
 - 4 centrales en Guyane (16 MW)
 - 16 centrales au Brésil (75,2 MW)
 - 3 centrales en Grèce (27,2 MW)
 - A l'étude :
 - 4 centrales en Guyane (11 MW)
 - 11 centrales au Brésil (160 MW)
 - 2 centrales en Grèce (16,8 MW)

- **Biomasse : 101 MW**
 - En activité : l'usine en co-génération Biobar en France (7,5 MW)
 - En construction : 1 centrale en Guyane (2 MW)
 - En développement :
 - 2 centrales en France (42 MW)
 - 1 centrale au Brésil (7 MW)
 - A l'étude :
 - 3 centrales en France (28,5 MW)
 - 1 centrale au Brésil (12 MW)
 - 1 centrale en Guyane (2 MW)

Crédit Carbone : préparation de l'après Kyoto

Conformément à sa stratégie initiale, VOLTALIA poursuit le développement de son activité crédit carbone.

En effet, malgré le manque d'objectifs chiffrés, la conférence de Bali qui s'est déroulée en décembre dernier, a permis de mettre en place une feuille de route pour un accord « Après-Kyoto », donnant un signe fort de continuité et engageant les pays industrialisés à réduire d'au moins 50 % leurs émissions d'ici à 2050 par rapport aux niveaux de 2000. Les pays émergents ont également accepté de mettre en œuvre des actions de lutte contre le changement climatique qui soient mesurables, communicables et vérifiables.

Cette conférence a mis en avant la nécessaire action de lutte contre la déforestation dans les pays en développement, domaine dans lequel VOLTALIA a initié plusieurs projets.

Par ailleurs, l'entrée en vigueur de la 2^{ème} phase du marché européen des quotas, où le quota s'échange aujourd'hui autour de 20€, renforce la volonté de VOLTALIA d'être un acteur majeur sur ce marché.

Au Brésil, pour chaque projet lancé par VOLTALIA un dossier MDP* est également constitué afin de lui permettre d'acquérir des crédits carbone qu'elle pourra négocier sur le marché Bluenext*.

En complément de ses projets MDP* dans le cadre du **marché du carbone réglementé**, VOLTALIA propose désormais une offre complète de prestations sur le **marché volontaire***. En effet, les entreprises souhaitant compenser leurs émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) peuvent acquérir des VERs* - *Verified emission reduction* - issus des projets

VOLTALIA au Brésil, en Grèce et en Guyane. En outre, VOLTALIA propose la réalisation d'un bilan carbone en amont afin d'évaluer le nombre d'émissions de GES à compenser.

VOLTALIA se positionne donc comme un acteur global du marché carbone et intervient comme :

- **Porteur de projet** en développement ou co-développement, sur la base de ses activités de production d'électricité à base d'énergies renouvelables, ou projets forestiers à des fins énergétiques ou de conservation en partenariat avec des communautés locales.
- **Intermédiaire**, en effectuant sur les marchés, notamment sur la plateforme *Bluenext* (anciennement *Powernext*) l'achat et la vente de VER/CER*, et facilitant la mise en relation d'acheteurs et de vendeurs.
- **Consultant pour compte de tiers** pour le conseil dans le montage de projet MDP*/MOC*/Volontaire ainsi que pour la réalisation de bilans carbone.

Fort de l'accélération de son développement, VOLTALIA dispose désormais d'un pipeline 3,5 fois supérieur à son objectif de production de 523 MW d'ici 2013.

Erratum : Les résultats complets aux normes IFRS des comptes arrêtés au 31/12/07 seront publiés le 30 mai 2008, selon le calendrier légal.

A propos de VOLTALIA :

Producteur d'électricité à base d'énergies renouvelables et opérateur en crédits carbone, VOLTALIA développe des projets multi-sources : hydraulique, éolien, biomasse et solaire. VOLTALIA est présente en France, en Guyane, au Brésil et en Grèce.

VOLTALIA est cotée au Marché Libre d'Euronext Paris depuis mai 2006 (FR000302224-MLVLT).

Contacts :


Robert Dardanne
Tel : +33 (0)1 40 88 96 10
r.dardanne@votalia.com


S.Allemand/J.Gacoin
Tel : +33 (0)1 44 91 52 49
jgacoin@altedia.fr

* LEXIQUE :

MDP : Mécanisme de Développement Propre

MOC : Mise en Œuvre Conjointe

CER : Certified Emission Reduction - En français : Réduction certifiée des émissions

VER : Verified Emission Reduction - En français : Réductions d'émissions vérifiées

Buenext (anciennement Powernext) : marché organisé en continu qui facilite l'échange au comptant de quotas de CO2.

Marché Volontaire : marché libre qui n'entre pas dans le cadre du protocole de Kyoto et qui n'est pas encore standardisé. La compensation volontaire des émissions de carbone permet d'obtenir des crédits de réductions d'émissions vérifiées (Verified Emission Reduction ou VERs).